

La lettre d'Elsa Faucillon

Conseillère départementale

Gennevilliers • Villeneuve-La-Garenne • Boucle Nord



Édito

“Élue, depuis maintenant 6 mois comme Conseillère départementale sur le canton de Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne en duo avec Gabriel Massou, ma préoccupation principale est le respect de nos engagements : écoute, disponibilité, détermination pour la défense de vos intérêts. Les urgences sont nombreuses tant les politiques d'austérité et les discriminations frappent durement au quotidien.

Avec le groupe Front de Gauche et Citoyens (Communistes et Gauche citoyenne), face à la droite départementale, je porte sans relâche votre voix pour la faire respecter et faire avancer les dossiers qui vous concernent : logement, emploi-insertion, droit aux transports, collèges, handicap...

Dialoguer, se rencontrer, construire ensemble des mobilisations, c'est avant tout comme cela que je conçois la politique et la démocratie. Pour qu'elles soient l'affaire de toutes et tous, il faut les partager !

C'est notamment pourquoi, avec ce journal qui paraîtra régulièrement, je souhaite vous rendre compte de nos actions. Le premier conseil de canton du 14 octobre à Gennevilliers, sera l'occasion d'échanger et d'élaborer avec vous les champs d'interventions à investir pour gagner ensemble des politiques départementales utiles à toutes et tous. ”

Elsa Faucillon
Conseillère départementale
Conseillère municipale de Gennevilliers



Conseil de canton

**Mercredi 14 octobre
19h**

Espace des Gresillons

**Venez échanger avec vos
conseillers départementaux**

Me contacter



elsa-faucillon.org



efaucillon@cg92.fr



01 47 29 33 61



Facebook/Elsa. Faucillon



Droit à la mobilité pour tous



Le forfait Améthyste Navigo permet à de nombreuses personnes âgées, sous certaines conditions, de pouvoir se déplacer sur l'ensemble des réseaux RATP et SNCF dans notre Département et en Région Ile-de-France.

Avec les dispositions gouvernementales prises concernant l'impôt sur le revenu, notamment la suppression de la demi-part attribuée aux veuves et veufs, conjuguées au gel des conditions de ressources définies par le Département des Hauts-de-Seine (610 € pour une personne seule ou 763 € pour un couple), de nombreux retraités sont désormais privés de l'accès à ce titre de transport.

Dans un département comme le nôtre, où les inégalités sont criantes, soutenir le pouvoir d'achat des retraités pour faciliter leur circulation, c'est permettre à des milliers de retraités de se soigner, d'accéder à des activités de loisirs et culturelles, de poursuivre activement leur vie sociale...

Notre département, l'un des plus riches de France, se doit de mener une politique forte en matière d'accès à ces transports et de droit à la mobilité pour tous, trop souvent remis en cause par le coût des transports.

Les élus communistes et citoyens se mobilisent depuis de nombreuses années en faveur du droit à la mobilité de tous, et singulièrement au sein de l'Assemblée départementale pour le droit des retraités de circuler librement sans contrainte budgétaire.

Depuis septembre 2015, après une longue bataille des Conseillers régionaux Front de Gauche et des élus locaux communistes de la Région parisienne, la carte Navigo est enfin à tarif unique.

Forts de cette victoire qui permet à tous les franciliens de bénéficier des mêmes tarifs, qu'ils soient au cœur de la centralité ou en périphérie éloignée, **nous demandons à la majorité de droite départementale, à travers une pétition que :**

- **L'obtention de la Carte Améthyste se fasse dès l'âge de 60 ans** comme cela se fait dans les autres départements de l'Ile-de-France,
- **De relever le plafond d'accès décidé par le Département**, pour obtenir la Carte Améthyste et **de le réactualiser chaque année** en fonction de l'augmentation du coût de la vie.

Vous aussi, vous pouvez soutenir ces exigences en signant la pétition, en ligne sur mon blog :



ou en renvoyant cette page, accompagnée de vos noms et adresse,

**à l'Hôtel du Département
Groupe Front de Gauche et Citoyens
(PCF-GC)**

**2 à 16 boulevard Soufflot
92 015 Nanterre CEDEX.**

**Carte Imagine'R,
À quand la participation
du Conseil départemental ?**

Le Conseil départemental des Hauts de Seine refuse toujours de participer à l'achat des cartes de transports NAVIGO-Imagine'R pour les collégiens alors que tous les départements franciliens le font.

sur
le terrain



◀ 29 mai 2015,
Inauguration
de la mosquée
de Villeneuve-la
Garenne

39 593 € pour la rénovation des équipements sportifs

La Ville de Gennevilliers investit beaucoup pour offrir aux habitants des équipements sportifs de qualité. Des travaux de rénovation et de réhabilitation ont été effectués au Stade Louis Boury, au Centre nautique, aux tribunes de football au Parc des Sévines, et au stade Lilian Thuram. Les collégiens utilisant ces installations des subventions ont été sollicités auprès du Conseil départemental. Nous avons obtenu, le 8 juin dernier, une subvention d'un montant de 39 593 €. ■

PASS 92

C'est un dispositif qui permet aux collégiens de bénéficier d'une prise en charge d'un montant de 70 € pour l'inscription à une activité sportive ou culturelle. ■

Renseignement : www.cg92.fr



Septembre 2015 :
Mobilisation
contre les baisses
de dotations
aux collectivités
locales ▶



▲ Soutien aux personnels de l'Hôpital de Colombes

23 juillet : Signature du protocole de résorption de l'habitat insalubre

J'ai participé aux côtés d'Anne-Laure Perez-Valentin, première adjointe au Maire de Gennevilliers, à la signature du protocole de résorption de l'habitat insalubre, qui lie la Ville et l'État. Il s'agit d'un plan de travail pour éradiquer les logements indignes sur la Ville. ■

Bourses aux jeunes du 92 pour le BAFA

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine accompagne financièrement les jeunes qui souhaitent passer leur BAFA. Le montant de l'aide versée directement à l'organisme formateur est de 160 € par jeune. ■

Renseignement : www.cg92.fr



▲ 9 juillet Rassemblement avec Patrice Leclerc «notre OPH doit rester Gennevillois»



” Avec mes collègues du groupe **Front de Gauche** et citoyen, en actions ”

Véritable désengagement à l'égard de la **culture** et de ses acteurs



Gabriel Massou,
Conseiller départemental
Villeneuve-la-Garenne

Vous allez mettre en péril les acteurs du secteur culturel notamment les plus petits qui jouent un rôle de proximité et de maillage territorial primordial pour le lien social et le vivre ensemble. Qu'advient-il des projets associatifs et municipaux engagés? Sans subvention certains ne pourront se réaliser. C'est le cas par exemple dans le cadre du jumelage d'un séjour mémoires avec des jeunes de Gennevilliers. Et ensuite qu'advient-il de toutes les associations?

À l'exemple de celles qui perdraient la totalité de leur subvention: Comme le Carré des Créateurs de Colombes... Elles représenteraient une économie de 88466,22 €. Une «goutte d'eau» au regard du budget du département, des 21 M € dépensés chaque année pour la Cité Musicale, et ce d'autant quand l'excédent du compte administratif 2014 est de 82 millions d'euros! ■

Exigence de maintien des aides à la **petite enfance** et aux **crèches**

Sous couvert de réduction des dépenses budgétaires et d'austérité, la majorité départementale a considérablement réduit les subventions aux 4 crèches et haltes-jeux gennevilloises gérées par Plein Grès. Aux côtés des dirigeants de l'association, je suis intervenue auprès de Patrick Devedjian pour obtenir le maintien des subventions.

«Au-delà de l'offre de garde de jeunes enfants, le projet de cette association s'appuie également sur des objectifs d'insertion puisque les parents, et singulièrement les mamans sont des acteurs de l'association... Pourtant, Plein Grès est aujourd'hui en vraie difficulté. En effet, le paiement de la subvention 2014 du Conseil départemental ne leur a toujours pas été versé et celle de 2015 serait diminuée de 76 000 euros. Cela représente deux postes d'éducatrices.

Si vous n'acceptez pas de reconsidérer cette décision, l'association Plein Grès sera assurément obligée de fermer des accueils. C'est inacceptable!» ■

Accueil des **mineurs isolés**

Avec mes collègues du Groupe Front de Gauche et Citoyen, j'ai demandé que des moyens soient consentis pour assurer la prise en charge globale et efficace des mineurs isolés étrangers dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le département des Hauts-de-Seine. Les mineurs isolés étrangers sont, aujourd'hui, mal pris en charge dans notre Département. Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine ne participe pas, comme il devrait le faire, à la solidarité d'accueil de ces jeunes, qui sont seuls, sans famille, sans toit, loin de leur pays d'origine. Leur accompagnement est pourtant



une nécessité absolue. Nous ne pouvons laisser des enfants sans aucune perspective éducative, sanitaire, émancipatrice et les privé ainsi des droits les plus élémentaires. ■

une nécessité absolue. Nous ne pouvons laisser des enfants sans aucune perspective éducative, sanitaire, émancipatrice et les privé ainsi des droits les plus élémentaires. ■

Félicitations aux jeunes gennevillois de l'Association «Aux Portes Unies» qui ont obtenu une subvention de 2000 euros, dans le cadre du dispositif d'aide aux jeunes qui participent à des projets de coopération internationale et d'aide au développement, pour son projet humanitaire au Sénégal: L'Or Bleu 2.0

Les crédits accordés par l'État aux entreprises du 92 ne vont pas vers l'emploi!

Parmi les différentes mesures mises en place par le Gouvernement, pour soi-disant agir pour la croissance économique et l'emploi figure le Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi. Pourtant, il ne s'agit pas d'une bonne solution pour remédier au chômage. Cette mesure est coûteuse: 41 milliards et son efficacité reste à prouver pour créer de l'emploi. Les fonds publics ne

peuvent être versés sans vérification de leur utilisation. Certes, des entreprises peuvent être aidées pour sauvegarder leurs activités et surtout leurs emplois. Mais ce soutien doit être soumis à des critères précis et contrôlés.

Nous ne sommes pas loin de l'omerta dénoncée par la sénatrice Communiste, Brigitte Gonthier-Maurin sur les détournements des

fonds accordés au titre du Crédit Impôt Recherche, véritable gabegie financière.

Aussi, j'ai demandé à Monsieur le Préfet, de me communiquer des éléments d'évaluations précis, sur les impacts du CICE sur l'emploi dans le 92. Quelles entreprises en ont bénéficié? Pour quels montants? Combien de postes créés? Combien de jeunes embauchés?